



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

BUREAU DE L'ENVOYEE SPECIALE DU PRESIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE POUR LES FEMMES, LA PAIX ET LA SECURITE

Tel. + 251-11-5517700 ext.2047; +251-11- 518 2047

E-mail: wpsa@africa-union.org

www.peaceau.org; www.au.int

DÉCLARATION DE L'ENVOYÉ SPÉCIAL DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE POUR LES FEMMES, LA PAIX ET LA SÉCURITÉ, S.E. MME BINETA DIOP

Débat ouvert du Conseil de Sécurité des Nations Unies pour les Femmes, la Paix et la Sécurité, présidé par la délégation de la Fédération de Russie

New York, 29 octobre 2020

Monsieur le Président,

La Commission de l'Union africaine salue l'éminente délégation de la Fédération de Russie aux Nations unies pour avoir organisé ce débat ouvert alors que nous commémorons le 20e anniversaire de l'historique résolution 1325 sur les Femmes, la Paix et la Sécurité.

Nous félicitons également le Secrétaire général des Nations Unies pour son rapport sur la question, qui rend compte des progrès accomplis en ce qui concerne le rôle des femmes dans la garantie de la paix et de la sécurité, tout en appelant ouvertement les États membres à intensifier leurs efforts en matière de financement et de mise en œuvre de l'agenda.

L'Union africaine est profondément convaincue que le cadre de la FPS, à travers les résolutions 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies et les résolutions ultérieures, demeure un dispositif solide, qui guide nos efforts mondiaux pour construire des sociétés plus pacifiques et durables.

Au début de ce mois, le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine a tenu sa session ouverte annuelle sur les Femmes, la Paix et la Sécurité, réaffirmant son engagement à faire progresser l'Agenda FPS. La session sert de plateforme pour analyser le rapport annuel du Président de la Commission sur la mise en œuvre de l'Agenda FPS, basé sur le Cadre Continental de Résultats (CRF) pour le suivi et les rapports adopté par le CPS 2018.

L'Afrique compte désormais 30 pays, représentant 54,5 % des États Membres de l'UA qui ont adopté des PAN. Les États membres sont à des stades différents de l'adoption des Plans d'Action Nationaux. Il y a 19 pays qui ont des PAN de première génération, 8 avec des PAN de deuxième génération et 3 avec des PAN de troisième génération.

Le continent compte également six (6) Communautés Économiques Régionales/Mécanismes Régionaux qui ont adopté des Plans d'Action Régionaux.

Toutefois, malgré l'existence d'instruments avancés, la mise en œuvre continue d'accuser un retard : Seuls 22 % des parlementaires sont des femmes, tandis que 23 % seulement des ministres africains sont des femmes.

Un autre défi majeur qui continue à entraver la mise en œuvre est l'allocation de ressources limitées aux mécanismes de promotion de l'égalité des sexes. Seuls deux États membres ont fourni des données sur la proportion de leur budget allouée à la FPS en 2019.

La persistance de ces défis appelle une approche renouvelée, unissant nos efforts pour accélérer le respect de nos engagements. La CUA intensifie les actions visant à promouvoir la participation des femmes à la prévention, la médiation et la résolution des conflits. C'est dans ce contexte que la Commission a lancé le réseau des femmes dans la médiation et la diplomatie préventive "Femwise-Africa" pour renforcer le rôle des femmes dans la médiation. Dans la même veine, la CUA et les Nations unies, par l'intermédiaire d'ONU Femmes et du Bureau de l'Envoyé Spécial de l'UA pour les Femmes, la Paix et la Sécurité, ont uni leurs efforts pour soutenir le leadership des femmes dans la transformation de l'Afrique, en s'appuyant sur le lien entre la paix, la sécurité et le développement avec la création du "Réseau des femmes africaines dirigeantes". Ces initiatives ont été reconnues dans la résolution 2457 du Conseil de sécurité des Nations unies.

Sous l'égide de l'AWLN, les Nations unies et les femmes dirigeantes de la CUA ont mené des missions de solidarité conjointes pour faire entendre la voix des femmes dans les pays touchés par un conflit ou en transition et mettre en avant leurs actions. Les résultats de nos missions conjointes de solidarité ont été soumis au CPS et au Conseil de sécurité des Nations unies et ont clairement montré que la violence contre les femmes se poursuit sans relâche, notamment l'utilisation de femmes et de filles comme kamikazes, comme on l'a vu au Sahel et dans le bassin du lac Tchad. En outre, les femmes chargées du maintien de la paix ont demandé que des stratégies tenant compte de la dimension de genre soient mises en place afin de créer des conditions favorables à une participation accrue aux opérations de soutien de la paix et à un déploiement efficace dans des services actifs, et non à des rôles de soutien.

Monsieur le Président

Malgré nos engagements forts et continus pour assurer la participation significative des femmes, la pandémie mondiale COVID-19 a mis à l'épreuve les gouvernements, les femmes et les autres artisans de la paix. Elle a ajouté une nouvelle couche de

risque et de complexité aux conflits. Elle a également accentué les inégalités entre les hommes et les femmes et menace de porter atteinte aux droits de l'homme. La pandémie COVID-19 exacerbe plus encore la pauvreté, les inégalités et la violence fondée sur le genre, tout en augmentant la vulnérabilité en entravant l'accès des personnes à l'emploi, à la nourriture et à d'autres ressources essentielles, avec des effets sur les femmes et les filles, menaçant ainsi tous les efforts menés sur le front de la consolidation de la paix.

Face aux nombreux défis posés par la pandémie, les Femmes pour la Paix et la Sécurité en Afrique et dans le monde ont fait preuve de résilience dans leurs entreprises et de détermination pour que cet ennemi invisible n'érode pas les acquis des deux dernières décennies.

Monsieur le Président,

Je souhaite terminer mes remarques par quelques recommandations :

Premièrement, les États membres ont besoin d'allouer des proportions plus importantes de leur budget national à l'agenda FPS et de l'intégrer dans les plans de développement nationaux afin de renforcer la responsabilité et d'intensifier la mise en œuvre de leurs engagements.

Deuxièmement, COVID-19 a démontré une fois de plus que les femmes sont en première ligne pour répondre aux besoins essentiels des communautés et des peuples face aux crises et aux perturbations. Les organisations de femmes doivent faire partie intégrante de toutes les entreprises visant à accélérer la mise en œuvre du programme FPS

Troisièmement, en s'appuyant sur les synergies entre les programmes "Femmes, paix et sécurité" (résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies) et "Jeunesse, paix et sécurité" (résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations unies), nos actions doivent être ancrées dans des partenariats intergénérationnels solides pour une paix durable et inclusive.

En conclusion, je souhaite saisir cette occasion pour réitérer notre engagement le plus ferme à renforcer la collaboration avec les États membres et les Nations unies et à intensifier nos actions pour accélérer la mise en œuvre de l'Agenda pour les femmes, la paix et la sécurité.

Je vous remercie de votre aimable attention.